

PÔLES RÉGIONAUX D'INNOVATION : LA CCIM Y ADHÈRE

Un réseau pour mettre en place des projets entrepreneuriaux modernes

Terrebonne, le 6 février 2018 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie les Moulins (CCIM) estiment que la mise sur pied de 18 pôles régionaux d'innovation annoncée hier par le premier ministre, Philippe Couillard, et le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, Stéphane Billette, représente une réponse à un besoin exprimé de mieux structurer l'écosystème d'innovation et d'entrepreneuriat.

Ces pôles régionaux pourront constituer des lieux de convergence favorisant l'entrepreneuriat, la créativité, l'innovation, la collaboration et doivent arriver à accompagner les entrepreneurs vers la commercialisation. Dans le cadre des consultations sur le Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat de l'année dernière, la FCCQ avait souligné l'importance d'implanter des « hubs » entrepreneuriaux de qualité, privilégiant l'accompagnement des entrepreneurs par des entrepreneurs. La CCIM est déjà porte-parole des gens d'affaires du milieu et peut donc, à ce titre, contribuer au succès de ce pôle d'innovation ici dans la région.

La FCCQ et la CCIM appuient également la volonté du gouvernement de doter les régions qui présenteront des projets structurants de pôles d'espaces de travail partagés qui permettront l'émergence d'actions créatives, en cette ère où l'économie collaborative prend de plus en plus sa place dans notre société.

« L'annonce d'aujourd'hui est intéressante puisqu'elle s'appuie sur des expériences structurantes visant notamment à initier, à la grandeur du Québec, le développement de projets en innovation, en partenariat avec le milieu régional. L'une des planches de salut des régions passe certainement par le branchement sur le monde, l'attraction de talent et la capacité à garder les jeunes dans leur environnement », a déclaré Stéphane Forget, président-directeur général de la FCCQ.



« Pour que ces 18 pôles puissent avoir des retombées positives dans l'ensemble du territoire, il sera nécessaire que le réseau des pôles assure des liens étroits entre les différentes régions. Il faut à la fin que les meilleurs projets structurants soient retenus, qu'ils répondent à un besoin ayant des perspectives d'avenir et que ceux-ci soient soutenus dans le temps, pas seulement par l'État, mais également par la communauté », a conclu Stéphane Forget.

« La création d'un pôle d'innovation dans notre région est l'occasion pour la CCIM d'y occuper une place déterminante, permettant de contribuer au développement de nos communautés d'affaires et de soutenir des entrepreneurs d'ici, soutiennent de concert Cynthia Limoges, porte-parole de l'Aile Jeunesse de la CCIM, et Julien Trussart, premier vice-président et porte-parole du comité Développement économique et régional de la CCIM.

-30-

Renseignements :

Source :

Lucie Lecours

Directrice de la Chambre de commerce et d'industrie les Moulins (CCIM)

lucie@ccimoulins.com

450-966-1536

Marie-Odile Pinet

Conseillère aux communications Fédération des chambres de commerce du Québec

marie-odile.pinet@fccq.ca

514-844-9571, poste 3227

Partenaires principaux



*L'énergie
d'une communauté
d'affaires!*

